

Montant des souscriptions en faveur des incendies de St. Roch et de St. Sauveur jusqu'à cette date.

Québec.....	56,136,00
Montréal.....	14,238,00
Trois-Rivières.....	865,00
Ottawa.....	1,765,00
Haut-Canada.....	8,914,00
de la Campagne.....	17,282,00
Etats-Unis.....	19,515,00
Prince-Edouard.....	1,172,00
Nouveau-Brunswick.....	12,049,00
Nouvelle Ecosse.....	11,042,00
Am. terre Ecosse.....	214,930,00
France.....	934,00
Irlande.....	9,794,00
Allemagne.....	14,00
Le gouvernement du Canada.....	50,000,00
Total.....	367,910,00

86 charges de provisions
25 charges de marchandises
338 minots de grains
5,332 minots de patates
12,000 paires de couvertures de laines.

PETITES MISERES

de la vie littéraire.

DE LA COPIE!!

D'abord donnons au lecteur profane l'explication du mot *copie*. En idiome bibliographique, en langue d'imprimerie et de librairie, la copie est le manuscrit entier ou le plus souvent fractionné d'une œuvre quelconque, telle que drame, roman ou complainte.

La copie est la pâture toujours attendue du compositeur-typographe, ogre affame qui dévore en un jour ce que vous avez écrit quelquefois une semaine à pétrir. Et quand il jeûne, c'est alors que vous voyez les estafettes de l'éditeur envahir votre logis, suspendre vos doux rêves de grand fauteuil, abrégier vos nuits, tourmenter vos jours. C'est de la torture à la façon de Prométhée. A chaque instant la sonnette annonce une escarmouche. Mettez-vous en défense.

—Monsieur, je viens chercher de la copie.

—Mon ami, la copie ne s'improvise pas; je me suis couché hier à minuit; et ce matin à six heures, je ne puis avoir de la copie en magasin.

—Monsieur, il en faut; on reviendra dans une heure.

Au bout d'une heure, la sonnette appelle; c'est l'éditeur. Même refrain; la conversation n'est pas longue, il n'a qu'un mot à dire, c'est: *de la copie*.

—Mon cher ami, j'ai une migraine affreuse.

—Ma mère est malade. —Ma femme se meurt.

—Je vous plains, vous avez besoin de consolation, mais moi j'ai besoin de copie, il me faut de la copie....

Vous allez au spectacle, vous vous enfoncez dans les rangs compactes de la queue; bientôt vous sentez une main serrer votre épaule, ou tirer l'un des basques de votre habit; vous allez crier au voleur, quand vous reconnaissez le spectre de l'éditeur, qui d'une voix sépulcrale vous dit: "Parlez, mon bon ami, je vous tiens enfin, mais je voudrais aussi tenir de la copie."

Vous vous feriez moine au Saint-Bernard ou muet au sérail; vous partiriez pour la pêche des sangsues en Hongrie, ou vous iriez aux harengs de Terre-Neuve; les vagues, les vents, vous apporteraient encore la formule fatale. Vous allez juger ce que peut un éditeur qui part pour la conquête de quelques feuillets de copie. *Ab uno disce omnes*.

Un de mes confrères, romancier en renom, était au moment d'épouser la fille d'un riche propriétaire des environs de Paris. La famille et les conviés étaient réunis; on allait se rendre à la mairie. Tout à coup parait à la porte du salon un voyageur, la figure pâle, l'agitation fébrile dans les membres; il demande à parler en particulier au père de la fiancée. Cela fait tableau; cela préage une tendance au drame; un sourire a fleuri les lèvres du romancier, qui a reconnu dans le nouvel arrivant un honorable édi-

teur à qui il avait laissé un roman sous presse inachevé.

C'est cette révélation importante que l'éditeur a voulu faire au père de famille avant la cérémonie nuptiale; il a signalé cette dette qui ne peut pas se solder en argent, mais en encre. "Dès que le jeune homme va être lancé dans les joies de la lune de miel, dit-il, il sera encore plus paresseux qu'auparavant, et la pauvre copie sera ajournée indéfiniment." L'éditeur eut le talent de convaincre le beau-père; celui-ci rentra dans le salon, et déclara à l'auteur qu'il n'épouserait sa fille que lorsque la copie serait entièrement livrée et imprimée.

—Mais il faut huit jours au moins, s'écria le fiancé.

La jeune fille faillit tomber à la renverse.

Le père fut inébranlable. Il fallut que le jeune homme jetât le gant de marié pour reprendre la plume. Chaque jour la fiancée comptait les feuillets, et quand elle eut le dernier, elle le porta à son père, qui signa son *bon à marier*.

H. H.

Dimanche dernier des circulaires en quantité considérable, ont été distribuées à la porte des diverses églises de St. Roch et Sauveur. Ce qu'elles disaient a dû arriver au cœur de certaines gens comme un premier coup de tocsin. Voici la teneur d'une de ces circulaires:—

ELECTEURS.

DE

ST. ROCH ET ST. SAUVEUR.

On veut surprendre votre bonne foi! Certains intéressés sont chargés de vous demander de mettre vos signatures à une requision à M. P. G. Huot, le priant de vous continuer les services considérables qu'il vous a rendus par l'organisation de sa fameuse société d'ouvriers; par le bill en vertu duquel il se propose de bâtir un pont sur la rivière St. Charles; par la part qu'il a prise au comité de secours dans l'intérêt des incendies; par les bons résultats des affaires de la banque d'épargne obtenus par son immense travail!

Electeurs! soyez sur vos gardes! Ne vous engagez pas! Attendez que des assemblées se fassent où M. Huot viendra expliquer sa conduite et où vous aurez l'occasion de choisir les candidats qui pourront vous apporter plus de garanties que lui.

Les élections n'auront probablement lieu qu'en Août prochain, mais dans l'intervalle, vous devez vous assembler et peser toute la responsabilité qu'il y a à nommer des représentants dans les moments graves où nous nous trouvons.

Encore une fois prenez garde aux
pièges qu'on veut vous tendre!

Il est rumeur que l'Hon. John Rose va être nommé gouverneur de l'île du Prince-Edouard. Cela n'est pas possible. M. Rose travaille depuis bien longtemps à obtenir la jolie situation de gouverneur; il y a plusieurs années que la rumeur la lui assigne. Et son récent voyage en Angleterre corrobore la pensée générale.

Au fait, M. Rose a bien mérité du torisme cette récompense de ses services, et lui ou un autre peu importe: les gouverneurs se valent tous.

Pays.

Les conservateurs ont été ignominieusement défaits aux dernières élections de l'île du Prince-Edouard. Depuis qu'ils étaient au pouvoir, ils n'avaient pas présenté une seule mesure qui fût réellement à l'avantage du peuple. Ils sont les mêmes partout.

Les libéraux comptent dans le nouveau parlement 19 ou 20 membres et les conservateurs 10 ou 11. Il est très sérieusement agi de la confédération, durant la lutte électorale; les candidats, pour garder leur chance d'élection, ont dû le plus souvent s'engager à combattre la confédération, et l'Hon. M. Whelan, entr'autres, a eu à se faire pardonner ses anciennes tendances et ses actes passés en faveur de l'union de province.

L'Examiner dit que le résultat des élections a été déclaré nettement aux conservateurs qu'ils avaient abusé de la confiance que le peuple avait

reposé en eux, et qu'ils eussent à faire place à des hommes meilleurs. *Idem*.

La peine de mort.

La commission nommée par Sa Majesté la Reine Victoria pour s'enquérir de la possibilité d'abolir la peine de mort a fait rapport à la Chambre des Communes. Le gouvernement a présenté deux projets de loi dont l'un distingue les meurtres de premier et de second degré. Le second a pour but de n'exécuter les sentences de mort qu'en présence d'un certain nombre de témoins. Espérons que ce progrès s'étendra aux colonies et que le Canada ne verra plus se dérouler ce spectacle ignoble qui ne peut convenir qu'à un peuple abruti. —Union.

MARIAGE AUX MINES.—Il a été célébré, le 31 janvier dernier, à Belmont, dans le Nevada, un mariage qui a produit une vive agitation dans le pays. Un homme nommé Frank M. Main a épousé une petite fille de treize ans, contre la volonté des parents de celle-ci. Le lendemain du mariage, la jeune épouse quitta le domicile paternel. Le père, soupçonnant la cause de cette absence, se rendit à la tente de Main, accompagné d'une tierce personne: il s'en suivit une altercation dans laquelle "la poudre parla," sans pourtant que personne fût atteint. Pendant ce temps, l'ami du père s'emparait de l'enfant et la ramenait à sa mère. Mais le mari porta plainte contre le père et la fit arrêter. De plus, il fit appel à la population des mines, qui se leva en masse, et alla arracher la jeune femme à la maison de ses parents. Ce fut une fête étrange. On forma un cortège, au milieu duquel la mariée fut portée en triomphe avec des hourrahs frénétiques auxquels se joignirent les sifflets de vapeur des usines minières. Devant cette démonstration, la résistance des parents dut jeter. Ils se résignèrent, et à cette condition, Main retira la plainte qu'il avait formée contre le père. Les deux époux ont été laissés à leur amour, et le nouveau ménage n'a pas été molesté. Main est âgé de trente-neuf, juste trois fois l'âge de sa femme.

VARIETES.

Dans un omnibus:—

Un gros monsieur, mais un véritablement gros "à la mine un peu crâne", cherche une place.

—En voici une, dit une dame âgée, d'un air aimable; mais vous n'avez pas de quoi vous asseoir.

—Oh! pardon, madame, j'ai bien de quoi; mais je ne sais pas où le placer.

Un grenadier se confessant au temps de Pâques, son confesseur, croyant l'épouvanter, lui dit: "Songez, mon ami, que Dieu se jette à la fin, et qu'une fois le temps de la miséricorde expiré, l'enfer pourrait bien devenir votre partage. Une éternité de souffrance, c'est bien long!"

Un père de famille voyant ses pommiers se dépouiller de leurs fruits. Soupçonnant que ses enfants y étaient pour quelque chose, il les assemble tous et leur dit:—

—C'est l'un de vous qui me vole mes pommes; mais je vous prévienne que je connais le coupable, car il a une plume sur le nez.

Et le coupable eut la naïveté, prévue par le père, de se dénoncer en se frottant le bout du nez.

Un homme buvait à table d'excellent vin, sans le louer. Le maître de la maison lui en fit servir de très-médiocre.

—Voilà de bon vin, dit le buveur.

—C'est du vin à dix sous, dit le maître, et l'autre est un vin des dieux.

—Je le sais, reprit le convive; aussi ne l'ai-je pas loué; c'est celui-ci qui a besoin de reconnaissance.

Un médecin faisait un rapport sur la maladie et la mort d'un de ses patients qu'il avait traité avec deux autres médecins. Comme il disait souvent dans ce rapport: "Nous avons pensé tous trois... nous avons été d'avis tous trois... quel qu'un s'écria:—

"Que voulez-vous qu'il fit contre trois?"